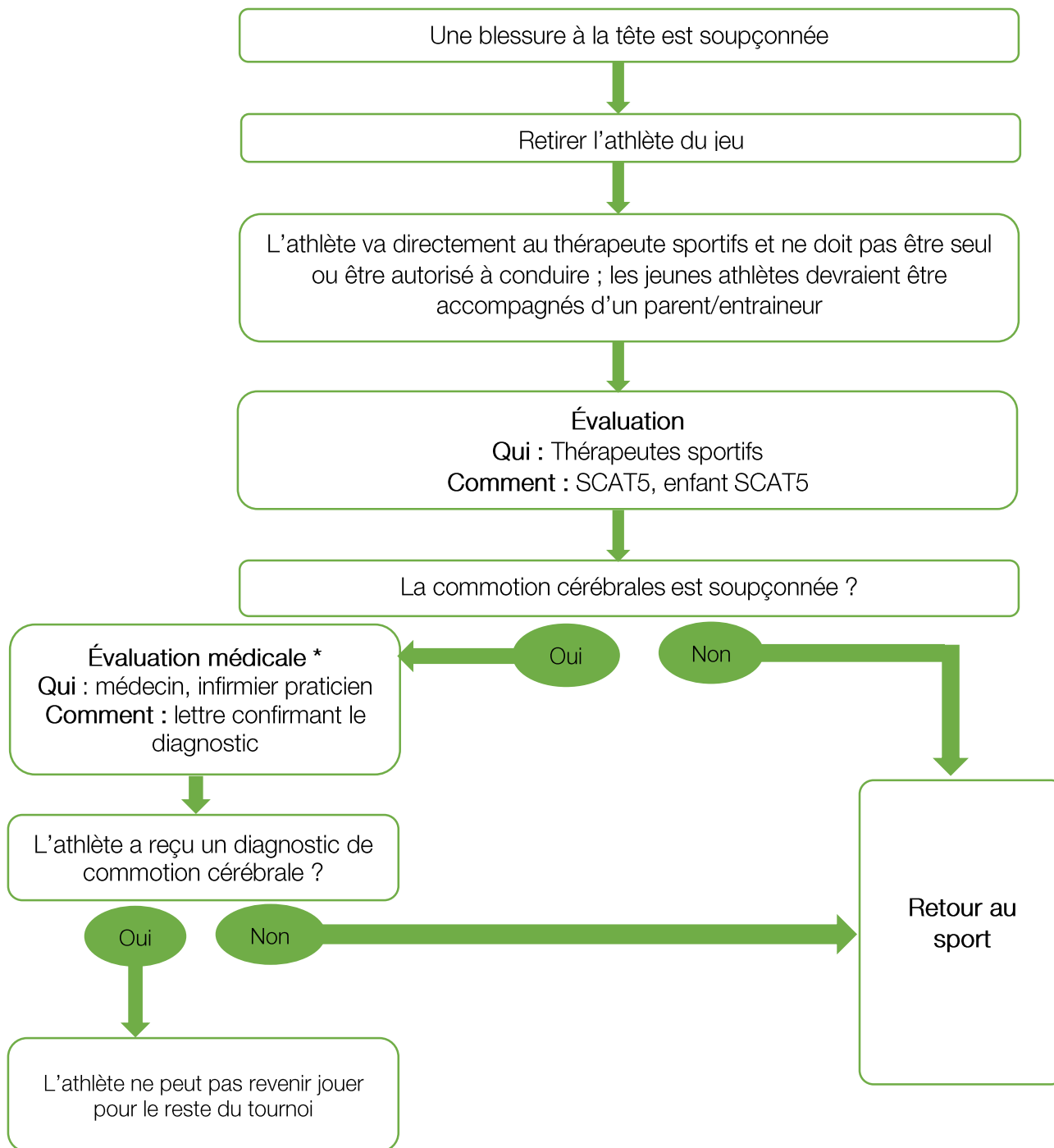




# Parcours relatif aux commotions cérébrales aux Championnats nationaux de Volleyball Canada



Évaluation médicale : L'évaluation médicale doit être faite par le (ou la) praticien(ne) médical(e) sur place aux Championnats nationaux. S'il n'y a pas de praticiens médicaux désignés sur place, l'athlète peut obtenir une évaluation auprès d'un(e) praticien(ne) médical(e) de son choix.